



La Présidente de Philip Morris France reçoit un mégot d'or pour la première édition des prix 5.3 (CNCT)

Jeudi 18 novembre à la Bellevilloise a eu lieu la première édition des « Prix 5.3 : pour des politiques sans tabac et sans lobby », organisée par le Comité national contre le tabagisme (CNCT). A l'issue de deux tables rondes sur ces thématiques, un jury a décerné le Grand 5.3 à la journaliste Stéphane Horel pour récompenser son travail d'investigation. Un Mégot d'Or a été décerné à Jeanne Pollès, Présidente de Philip Morris France, pour l'activité d'ingérence de cette entreprise, et son rôle dans la perpétuation de l'épidémie tabagique.

Une réunion d'experts pour parler du lobbying de l'industrie du tabac

La première table ronde s'est intéressée à la nouvelle stratégie de l'industrie du tabac, visant à se réapproprier la notion de réduction des risques, et se faire passer pour un acteur de santé publique. Pour Yves Martinet, pneumologue et Président du Comité national contre le tabagisme, « *le discours sur la réduction des risques par l'industrie du tabac n'a aucune valeur scientifique. Les cigarettiers, directement responsables de la mort de huit millions de personnes dans le monde, sont le principal obstacle à l'amélioration de la situation sanitaire.* »

La seconde table ronde a établi un état des lieux de l'ingérence de l'industrie du tabac en France et à l'international, et les solutions à mettre en œuvre pour garantir l'indépendance des politiques publiques. La table ronde a conclu sur la nécessité de faire connaître et appliquer les dispositions existantes, comme la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT), et son article 5.3.

Le député Jean-Louis Touraine a averti : « *les générations futures nous jugeront sévèrement pour la lenteur des progrès que nous faisons dans la lutte contre le tabagisme.* »

Une remise de prix : récompenser les meilleures initiatives, pointer les pires

Un jury, composé de l'ensemble des intervenants à l'exception de Stéphane Horel, a voté pour récompenser les meilleures initiatives de lutte contre l'ingérence, et pour distinguer les pires pratiques d'influence de l'industrie du tabac et ses alliés. Le 5.3 de l'information, décerné à la journaliste Stéphane Horel pour son travail d'investigation.

Le 5.3 de l'initiative, politique et juridique, décerné à Christophe Castaner, pour avoir refusé d'accorder des abattements fiscaux pour les nouveaux produits du tabac.

Le 5.3 de l'indépendance, décerné à l'entreprise Axylia, visant à désengager les acteurs économiques et financiers de l'industrie du tabac.

Le Grand 5.3, décerné au vainqueur de ces trois catégories, a été décerné à Stéphane Horel.

Le Mégot de l'ingérence, décerné aux députés Charles de Courson et Lise Magnier, pour leurs amendements en faveur de Philip Morris et contre les intérêts de la santé publique.

Le Mégot de la langue de bois, décerné à Jeanne Pollès sur ses différentes prises de parole dans les médias, visant à faire de Philip Morris un acteur responsable, et un partenaire de santé publique.

Le Mégot du hors-la-loi, décerné à Japan Tobacco International, pour avoir exploité une faille réglementaire, et massivement alimenté les marchés de tabac mentholé malgré l'interdiction européenne.

Le Grand Mégot, décerné au vainqueur de ces trois catégories, a été décerné à Jeanne Pollès, pour sa responsabilité directe dans les 30 000 morts annuels occasionnés par les activités de Philip Morris France.

Les intervenants des tables rondes :

Emmanuelle Béguinot, Directrice du Comité national contre le tabagisme (CNCT).

Christian Ben Lakhdar, Professeur des universités en économie à l'Université de Lille, spécialiste de l'économie des conduites addictives, du marché des drogues, et de la réduction des dommages.

Karine Gallopel-Morvan, Professeure des Universités en marketing social, Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP), Professeure honoraire, Université de Stirling (Ecosse).

Stéphane Horel, Journaliste au Monde, spécialiste des stratégies de lobbying. Yves Martinet, Professeur émérite, Président du Comité national contre le tabagisme (CNCT).

Jean-Louis Touraine, Professeur de médecine et député de la 3e circonscription du

Rhône.

Elise Van Beneden, Présidente d'Anticor.

[Consulter notre dossier de presse \(PDF\)](#)

[Consulter le lien de l'événement](#)

Contacts presse

Amélie ESCHENBRENNER / François TOPART - communication@cnct.fr

A propos du CNCT :

Le Comité National Contre le Tabagisme est la première association qui s'engage et agit pour la prévention et la protection des personnes face aux méfaits du tabac et aux pratiques de son industrie. En France, le tabagisme reste la première cause de mortalité prématurée et évitable. Pour lutter contre ce fléau, le CNCT mène à la fois des actions de prévention afin de sensibiliser sur ces dangers et des actions de plaidoyer pour faire adopter des mesures de protection efficaces.



Comité National Contre le Tabagisme

13, rue d'Uzès - 75002 PARIS - cnct@cnct.fr

Tél : + 33 (0) 1 55 78 85 10



This e-mail has been sent to b.cornec@aucoeurdesvilles.fr, click here to unsubscribe.

13 rue d'Uzès 75002 PARIS FR